



# Le territoire Val de Saône Centre face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

## Vulnérabilité du territoire



**Dépendance à la voiture**

**85,1 %**

des actifs travaillent hors de leur commune de résidence

77,4 % en moyenne dans l'Ain

**10,8 %**

des actifs se déplacent autrement qu'en voiture

16,5 % en moyenne dans l'Ain

Données INSEE 2019



**Risques naturels**

**71 %**

de la pop. concernée par un arrêté de catastrophe naturelle entre 2016 et 2020 (hors séisme)

50 % en moyenne dans l'Ain

Données arrêtés catastrophes naturelles 2016-2020



**Nombre de jours en alerte sécheresse**

**83**

Jours d'alerte en moyenne par habitant chaque année

71 En moyenne dans l'Ain

Données arrêtés préfectoraux 2016-2020

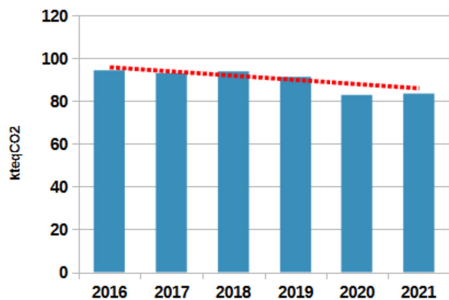
Le territoire de la communauté de communes Val de Saône Centre ne présente pas un taux de précarité énergétique élevé (18,2 % contre 20,4% pour l'Ain) malgré un parc bâti ancien (40,3 % du parc date d'avant 1971 contre 34,1 % pour l'Ain) et une forte dépendance aux déplacements en voiture. Seulement 11 % des actifs n'utilisent pas la voiture pour se déplacer.

Ces 5 dernières années, plus de 71 % de la population a été concernée par un arrêté de catastrophe naturelle ; la ressource en eau du territoire apparaît particulièrement vulnérable au changement climatique (83 jours d'alerte sécheresse en moyenne chaque année contre 71 pour l'Ain) même si la part de surfaces cultivées irriguées reste peu élevée (4,6% contre 13,4 % en moyenne pour l'Ain).

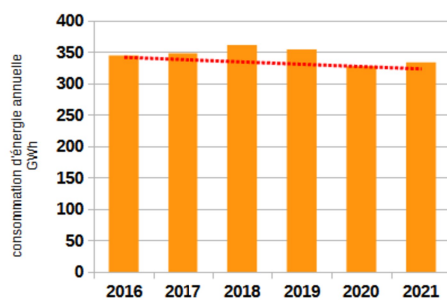
# Dynamique du territoire

## Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

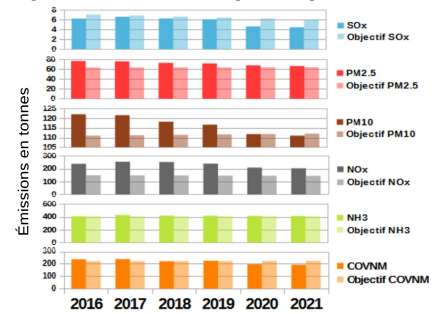
### Évolution des émissions de gaz à effet de serre



### Évolution de la consommation d'énergie finale



### Évolution des émissions de polluants atmosphériques



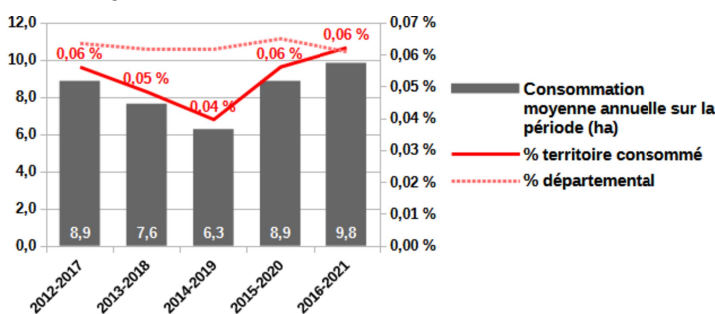
Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont celles définies dans son PCAET – ADEME Territoires & Climat

Le secteur agricole est le principal émetteur de GES sur le territoire, suivi par le secteur résidentiel et celui des transports. Ce dernier est lié à la baisse significative observée en 2020 tant sur les émissions de GES que sur la consommation d'énergie, avec un effet rebond en 2021 sur les deux volets mais en restant en-deçà des niveaux antérieurs. La consommation d'énergie reste cependant supérieure à la trajectoire visée, le secteur résidentiel en étant le principal responsable

Les émissions de polluants présentent un bilan mitigé ; les niveaux sont à la baisse excepté pour le NH<sub>3</sub>, mais des dépassements des trajectoires visées subsistent sur certains polluants.

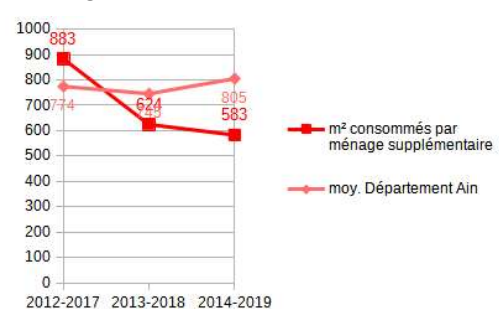
## Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

### Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1<sup>er</sup> janvier de chaque millésime

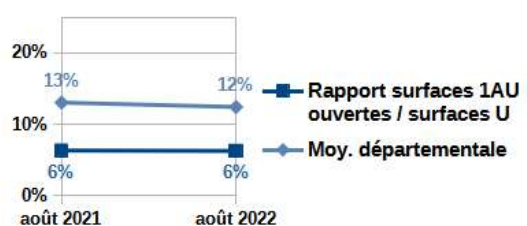
### Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1<sup>er</sup> janvier de chaque millésime

La trajectoire de consommation foncière, après une période de baisse, connaît une période de hausse pour rejoindre la moyenne du département : ce territoire reste relativement proche de l'aire d'influence lyonnaise. Rapportée à l'évolution des ménages, la consommation foncière reste faible par rapport à la moyenne départementale sur les derniers millésimes observés : ce taux est à confirmer à l'avenir au regard de l'évolution récente de la consommation foncière. La maîtrise de l'ouverture à l'urbanisation est restrictive : le territoire présente 6 % de zones AU ouvertes à l'urbanisation par rapport aux zones U contre 13 % en moyenne dans le département.

### Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



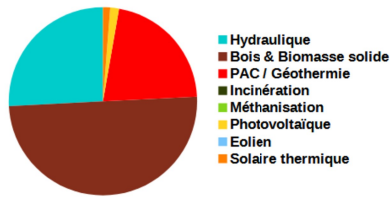
Données DDT01 2021-2022



# Le territoire en action

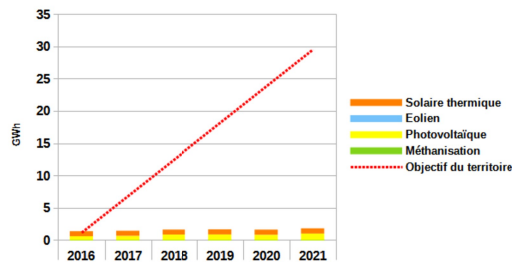
## Production d'énergie renouvelable

### Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

### Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement



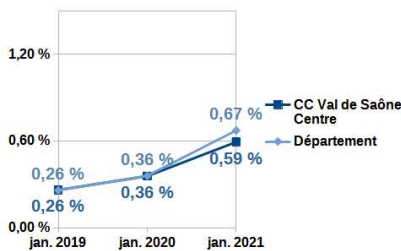
Données ORCAE 2016-2021 – la trajectoire de l'EPCI est celle définie dans son PCAET – ADEME Territoires & Climat

La dynamique de production d'EnR sur les filières en développement reste atone, très largement en-deçà de la trajectoire visée. Au regard du potentiel de méthanisation du territoire (48 GWh), aucune installation n'est encore en service fin 2021. Le déploiement du photovoltaïque est également inférieur à la moyenne de l'Ain (46 Kwh/hab/an contre 66 en 2021).

La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution est élevée (15,6 % en 2021), due à la production hydraulique.

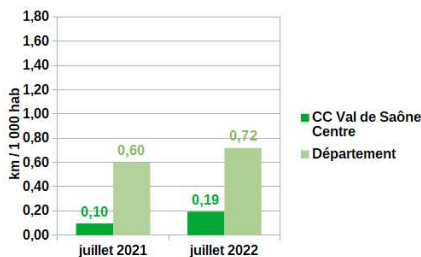
## Développement de la mobilité durable

### Part de véhicules propres



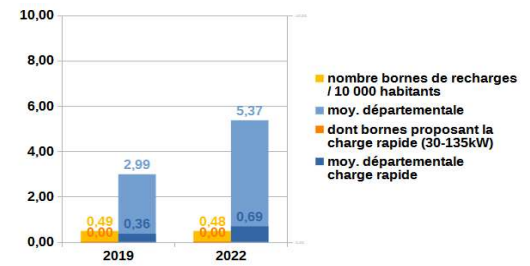
Données MTE-SDES 2019-2021

### Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

### Recharge électrique

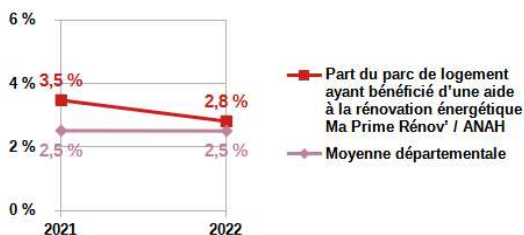


Données ChargeMap 2019, 2022

En matière de mobilité durable, le territoire reste très peu développé par rapport aux moyennes départementales : si la part de véhicules propres et le taux d'infrastructures cyclables suivent la tendance départementale ce dernier apparaît toujours très faibles. Le taux de bornes de recharge pour véhicules électriques quant à lui n'a pas évolué entre 2019 et 2022 et reste quasi-nul. Le territoire est pourtant fortement dépendant des déplacements et en particulier de la voiture individuelle.

## Rénovation énergétique du bâti

### Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aides

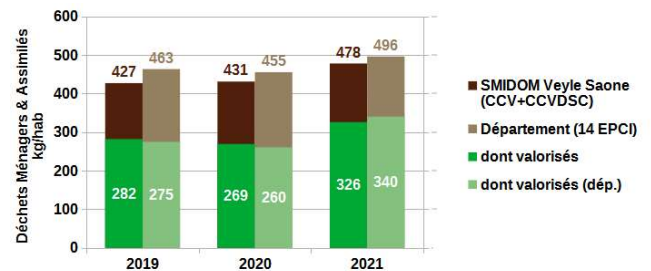


Données ANAH 2021-22

Si la dynamique en matière d'accompagnement reste élevée, le niveau d'aides financières au parc privé connaît une baisse notable en 2022, restant cependant supérieur à la moyenne départementale. Le parc bâti est pourtant sensiblement ancien sur ce territoire.

## Économie circulaire

### Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Le volume de déchets ménagers et assimilés produits par habitant reste moyennement élevé au regard de la moyenne départementale, tandis que la part de déchets recyclés a progressé pour s'aligner au niveau de l'Ain (68%).

# Résilience du territoire

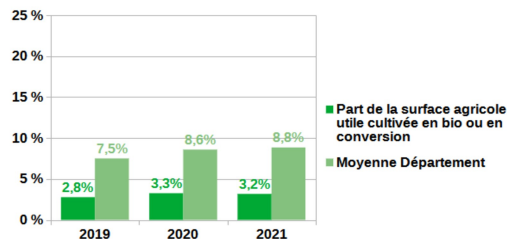
## Séquestration carbone

**197** Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

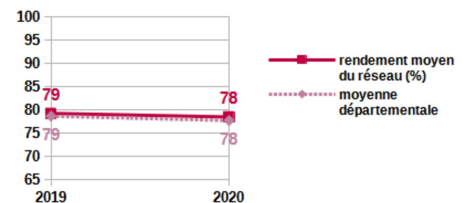
Données ORCAE 2018

## Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

## Rendement des réseaux d'eau potable

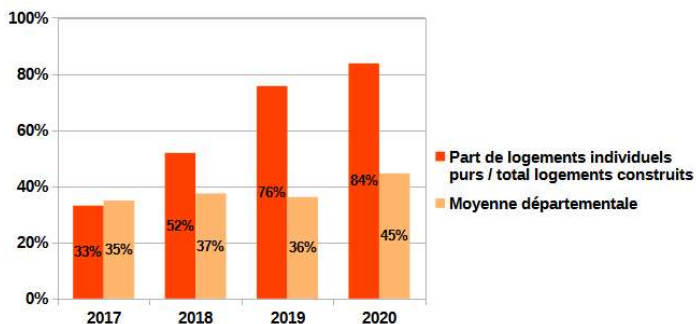


Données SISPEA 2019-2020

La séquestration carbone est faible sur ce territoire peu boisé et sous pression de l'urbanisation. Le développement de l'agriculture durable est faible par rapport au département, qu'il s'agisse du taux d'agriculture biologique ou du financement moyen de la PAC sur des pratiques agro-environnementales. En revanche, le territoire est exemplaire sur sa consommation d'eau potable domestique qui est la plus faible de l'Ain, et le rendement des réseaux d'eau potable se tient à la moyenne départementale (78 % en 2020).

# Habitat et mode de vie

## Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Sur ce territoire, le modèle majoritaire d'habitat neuf reste le logement individuel, ce qui s'explique par le caractère relativement rural du territoire. L'indicateur, bien que soumis à une variabilité élevée, semble dessiner une hausse importante qui reste à confirmer dans le temps.

Directeur de la publication :  
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain  
Rédaction :  
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective  
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>